

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chantal Poulin

<https://www.cadre21.org/membres/86a20577d00a605aeec915fd>

Date d'obtention : 2022-01-07 19:07:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, nous devons rencontrer l'auteur du signalement et la victime afin de les rassurer et les soutenir tout au long du processus. Suite à cette prise de contact, nous nous devons de vérifier les règles de conduites internes afin de procéder à des sanctions. Dans un autre temps, pouvons passer à l'évaluation de l'incident en nous faisant rassurant. Le tout sans jugement. On se doit de compléter la grille d'évaluation afin de déterminer l'origine, la nature, l'intention derrière le geste et l'étendue de la situation. On se doit ensuite de vérifier s'il n'y a pas d'autres personnes concernées ou au courant de l'incident afin de les rencontrer eux aussi et compléter de nouvelles grilles d'évaluation. Le tout se faisant dans un endroit confidentiel et en un à un. À la fin de chaque rencontre, il importe de verbaliser aux adolescents l'importance de préserver l'intégrité de la personne et de cesser d'en parler. En terminant, il faut saisir le cellulaire et le remettre aussitôt aux policiers en leur spécifiant que c'est une situation d'impulsivité et de malveillance. Le rôle de l'intervenant scolaire est donc primordial pour faire le pont entre les adolescents impliqués dans des situations de sexto et le corps policier.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est primordial de ne pas regarder le contenu des photos, de mentionner aux personnes que nous croyons en leurs dires. Que l'on se doit de compléter la grille d'évaluation Sexto dans le but de ramasser des éléments de façon objective afin de ne pas nuire à la suite des opérations. Que nous devons prendre le temps d'écouter le dénonciateur, la victime, l'instigateur ainsi que toutes les personnes impliquées dans la situation rapportées. Il faut également voir à saisir le cellulaire et d'aviser les policiers de la situation après avoir compléter nos grilles. Il importe que nous départagions l'impulsivité du geste à celui de malveillance. La grille d'évaluation SEXTO recadre et aide à comprendre davantage la situation et mieux diriger nos interventions. Ainsi, nous pouvons aider le plus efficacement possible la victime et contribuer à rectifier la situation. C'est d'ailleurs pourquoi Il importe de rencontrer tous les acteurs de la situation rapportée et d'ensuite appeler les policiers. Selon l'évènement, ces derniers pourront procéder ou non à des sanctions. En terminant, ils faut informer les parents de tous les jeunes rencontrés. En milieu scolaire, il faut départager aussi ce qui appartient à l'école et ce qui est du ressort policier. Il faut également voir à ce que des élèves du milieu scolaire soient impliqués ou non. Si le tout ne concerne pas le milieu scolaire après évaluation, nous référerons la victime et ses parents directement au corps policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon idée, il est primordial dès le début du processus de mettre les personnes rencontrées à l'aise, de les rassurer et de leur faire sentir qu'elles seront écoutées et crues. C'est pourquoi d'être à l'écoute, de leur laisser la place pour s'exprimer est gagnante. Nous nous devons être honnête dans nos démarches avec les adolescents et leurs mentionner que leurs parents seront avisés de la situation. Que nous sommes disponibles à les accompagner afin de faire cesser l'évènement le plus rapidement possible. C'est suite à la création de ce lien de confiance que, nous pourrons amorcer le processus d'évaluation.